



Recrutement d'un(e) Ingénieur(e) en Génie Civil (IGC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
06/ZR-MINPLAN-559824-CS-INDV/PFI/2026

Publié le 12 octobre 2026

Réception des candidatures : 27 octobre 2026

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a adressé à la Banque Mondiale une requête relative au financement du Projet de Facilitation des Investissements (PFI) et à l'intention d'utiliser une partie du financement du projet PFI pour effectuer des paiements au titre du Marché de **recrutement d'un(e) ingénieur Génie Civil (IGC)**.

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP-PFI/DECIDE, l'Ingénieur en Génie Civil (IGC) assurera le leadership technique et la supervision de la préparation des études de faisabilité du portefeuille d'investissements relevant de la composante 1 du PFI. Il/elle veillera à ce que les investissements proposés soient techniquement solides, économiquement et financièrement viables, écologiquement et socialement durables et résilients au climat

L'Ingénieur en Génie Civil aura notamment pour mission de :

- Examiner et affiner les termes de référence, la portée, les méthodologies, les plans de travail et les approches techniques des études de faisabilité ;
- Assurer la direction technique et le contrôle qualité des prestations des cabinets de conseil et des consultants réalisant les études ;
- Veiller à la cohérence des hypothèses, normes, critères de conception, estimations de coûts et méthodologies entre les différents investissements
- Examiner les résultats des enquêtes de terrain, les plans préliminaires, les concepts, les critères de conception et les solutions d'ingénierie proposés ;
- Évaluer les options d'investissement selon la faisabilité technique, les coûts, la constructibilité, l'exploitation et la maintenance, les aspects environnementaux et sociaux et les risques de mise en œuvre
- Veiller à la prise en compte des risques climatiques et des mesures de résilience dans les études de faisabilité ;
- Examiner les coûts d'investissement, les coûts d'exploitation, les quantités, les coûts unitaires et les calendriers de mise en œuvre ;
- Identifier les contraintes techniques, institutionnelles, environnementales, sociales, foncières, réglementaires ou financières susceptibles d'affecter la viabilité des investissements
- Examiner les livrables des consultants et veiller à la prise en compte des observations avant leur acceptation ;
- Collaborer avec les parties prenantes et contribuer au transfert de connaissances aux ingénieurs et planificateurs sectoriels

Les Termes de Reference (TDR) et le modèle de CV sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site web suivant : <https://www.cepo.cd/>.

La CEP-O invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience (**lettre de motivation datée et signée, curriculum vitae suivant le modèle à télécharger, attestations de service rendu ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise, copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes et autres supports**) démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les critères de qualification sont les suivants :

#	Exigence	Cotations (points)
1	Être titulaire d'un Master en génie civil, en génie des infrastructures ou dans une discipline connexe, complété par une qualification professionnelle d'ingénieur	10
2	Avoir au moins huit (08) ans d'expérience professionnelle pertinente en planification des infrastructures, évaluation, conception et/ou mise en œuvre de la faisabilité	40
3	Expérience avérée dans la préparation ou la révision de conceptions techniques préliminaires, spécifications techniques, factures de quantités, estimations de coûts et calendriers de mise en œuvre	20
4	Expérience dans l'évaluation de solutions d'infrastructure alternatives, notamment la faisabilité technique, les coûts du cycle de vie, la constructibilité, les exigences d'exploitation et de maintenance, ainsi que les risques de mise en œuvre	10
5	Connaissance démontrée de la conception d'infrastructures résilientes au climat et de l'évaluation des risques climatiques et de catastrophes	10
6	Expérience avec des investissements dans les infrastructures dans les pays en développement, de préférence en Afrique subsaharienne	10
	Total	100

Seuls les dix (10) meilleurs candidats qui auront atteint le seuil de 80 points seront présélectionné(e)s et invité(e)s à un entretien ou à un test écrit. A compétences égales, les candidatures féminines seront avantagées. Les candidatures féminines sont donc vivement encouragées.

Le recrutement est fait localement. Ainsi, tout candidat qui se trouvera être retenu, prendra en charge les frais de son déplacement et installation au lieu prévu du travail.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en septembre 2025) » « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **sélection de consultant individuel**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en septembre 2025) » « Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

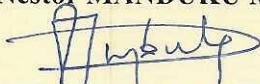
Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **mercredi 28 octobre 2026**

**Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA
Tél. : (+243) 972 030 253 – 815 091 852
E-mail : scpmptfi@cepordc.com avec copie à scpm@cepordc.com**

Fait à Kinshasa, le 12 octobre 2026

Nestor MANDUKU MBUTA



Coordonnateur National

